

● (1115)

Que la Chambre demande au secrétaire d'État de négocier un nouvel accord de financement qui permettrait au moins de maintenir l'aide du gouvernement fédéral en matière de financement au niveau de l'année dernière.

Mme le Président: Cette motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LA MISE À JOUR DES MÉTHODES DE SÉCURITÉ AUX AÉROPORTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné les récentes déclarations faites dans le cadre de l'enquête Dubin sur la sécurité aérienne selon lesquelles c'est au gouvernement fédéral qu'il faut reprocher la plupart des problèmes de sécurité dans les aéroports et étant donné en outre que les nouveaux pilotes de lignes ne reçoivent pas la formation nécessaire pour être considérés comme sûrs, je propose, appuyé par le député du Yukon (M. Nielsen):

Que la Chambre donne l'ordre au ministre des Transports de faire immédiatement une déclaration à l'appel des motions concernant les mesures qu'il entend prendre pour faire actualiser les méthodes de sécurité et donner immédiatement l'assurance aux Canadiens et au Parlement relativement aux mesures qu'il va prendre pour assurer la sécurité des vols commerciaux et privés au Canada.

Mme le Président: Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LA DATE DE PRÉSENTATION

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Un certain nombre de prévisions assez sombres ont été faites récemment, notamment par le ministre lui-même, le Conference Board et certaines autres autorités. Je voudrais que le ministre se reporte à celles de la Banque Toronto-Dominion qui a prédit pour cette année une baisse de 1 p. 100 du PNB réel et, pour l'année prochaine, une très lente remontée du PNB et une hausse de 10.3 p. 100 de l'IPC. Pour sa part, le Conference Board parle d'une augmentation de 10.5 p. 100 de cet indice. L'an prochain, le taux de chômage sera de 8.4 p. 100 en moyenne et l'augmentation annuelle des investissements des sociétés, qui a été de 9.4 p. 100 l'année dernière tombera à 5.5 p. 100 pour l'année en cours et à 3 p. 100 seulement en 1981.

Étant donné cette sombre perspective, le ministre peut-il annoncer à la Chambre la date à laquelle il présentera son budget? Est-ce le 23 octobre? Le budget contiendra-t-il les solutions fiscales que lui et son parti ont promises en décembre

Questions orales

et janvier derniers, entre autres la réduction des impôts que le ministre a promise pour stimuler l'économie du Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je puis affirmer au député que les engagements fiscaux pris par le chef du parti libéral au cours de la dernière campagne électorale feront bien partie du prochain budget.

En ce qui concerne le deuxième volet de la question du député, soit la date de la présentation du budget, je ne l'ai pas encore arrêtée, mais je puis d'ores et déjà lui dire que ce ne sera pas le 23 octobre.

M. Crosbie: Madame le Président, voilà certainement le ministre des Finances le plus timide que nous ayons jamais eu. Si le premier ministre peut passer pour Lone Ranger, le ministre lui est certainement Tonto.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Secoue-le.

M. Crosbie: «Kemo Sabe». Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est adressé aux membres de la Chambre de commerce de Québec le 25 septembre. Il leur a dit en substance qu'ils auraient tort de s'attendre à une reprise rapide de l'économie. Il n'a donc aucune confiance dans son ministre des Finances. Il a déclaré que les circonstances ne permettraient pas d'apporter de solutions magiques, comme un budget de relance, au marasme cyclique de l'économie. Le ministre des Finances est-il d'accord avec son funeste collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce?

M. MacEachen: Madame le Président, si le député veut me faire admettre qu'il n'y a pas de solution facile aux difficultés économiques actuelles et que la solution ne consiste pas simplement à introduire dans l'économie un déficit considérable, si c'est bien le sens de sa question, je veux bien dire que je suis d'accord avec le ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Crosbie: Madame le Président, si le ministre est d'accord avec son collègue de l'Industrie et du Commerce et s'il l'était quand son collègue de l'Industrie et du Commerce a dit en décembre dernier qu'il y avait des solutions faciles, que l'on pouvait stimuler l'économie et qu'il existait des remèdes fiscaux magiques, qu'est-ce qui a causé le revirement, la volte-face, les pirouettes des huit derniers mois? Le ministre vient-il seulement de se rendre compte qu'il y a un problème? Pourquoi n'est-il plus prêt à offrir les solutions qu'il proposait l'automne dernier?

● (1120)

M. MacEachen: Le député échafaude dans sa tête toute une série de propositions qu'il tente de faire passer pour des suggestions que selon lui j'aurais appuyées dans le passé en vue d'améliorer l'économie. S'il vérifie les faits, il constatera que toutes les promesses électorales faites par le Parti libéral durant la dernière campagne ont été faites après mûre réflexion et qu'elles seront tenues dans le budget. Je ne fais pas face au dilemme dans lequel le député avait été enfermé, alors qu'il avait été amené à appliquer dans son budget des solutions incroyables simplement parce qu'elles faisaient partie du programme électoral conservateur.